



Le Président

Monaco le 8 mai 2015

Chers Collègues, *Chers Amis,*

Au cours des dernières semaines, nous avons, à plus d'une occasion, évoqué le terrible drame que vit le Népal après ce terrible tremblement de terre. C'est le soutien appuyé du Gouvernement Princier ainsi que de la Croix-Rouge Monégasque, qui a jeté les bases d'une mobilisation urgente de l'A.C.H.M.

J'aimerais par ce courrier rappeler que l'A.C.H.M a aussi vocation à sensibiliser ses adhérents sur les événements dramatiques qui peuvent frapper les pays représentées au sein de l'association. Aujourd'hui, ce sont les grandes difficultés auxquelles est confronté le Népal, touché par une catastrophe naturelle de grande ampleur, qui nous mobilisent au plus haut degré.

Notre collègue *Alexander H. Moghadam*, Consul Honoraire du Népal, immédiatement très mobilisé après cette tragédie, nous a fait parvenir une demande d'où il ressort que chacun serait en mesure de participer à l'effort international nécessaire à la protection des populations et à la réhabilitation des bâtiments.

Beaucoup de pays et plusieurs ONG, locales et internationales, font un travail remarquable pour aider le Népal dans l'assistance aux personnes sinistrées et dans la reconstruction des zones dévastées. Nous nous devons de suivre cet exemple en prenant part, individuellement, à cet effort et en soutenant, chacun à sa manière, le peuple népalais à se remettre rapidement de ses souffrances.

Pour cela, rapprochons-nous très rapidement d'*Alexander Moghadam* (*voir coordonnées ci-dessous*), qui se tient prêt pour nous fournir toutes les informations nécessaires à la mise en place des aides et pour nous informer de l'évolution de celles-ci.

L'ACHM, de par ses objectifs fondateurs, de par l'engagement fort de chacun de ses membres envers ses collègues et de par cet incomparable et irréductible esprit de solidarité qui anime l'action internationale de la Principauté auprès des plus défavorisés, saura être à la hauteur des attentes de notre collègue et à travers lui, de celles du légendaire peuple népalais.

Merci pour votre générosité.

*Cordialement,*

**Moustapha El-Solh**

Consul Honoraire du Liban

*Alexander H. Moghadam*  
Consulat Honoraire du Népal  
Email : [consuldunepal@monaco.mc](mailto:consuldunepal@monaco.mc)  
Téléphone : +377 93.25.67.68